



CSE SNCF SA SERVICES MÉDICAUX

19 avril 2022

**L'UNSA INCITE LA
DIRECTION À
RECRUTER ET
NEGOCIE DES
COMPENSATIONS
POUR SALUER LES
EFFORTS
CONSENTIS PAR LE
PERSONNEL
MÉDICAL ET
PARAMÉDICAL**

Centres Ferroviaires d'Aptitude Sécurité L'UNSA-FERROVIAIRE OBTIENT DES COMPENSATIONS POUR LES SALARIÉS

Dans un contexte de manque d'effectif chronique dans les CFAS, qui s'est aggravé à l'automne 2021, la Direction des Services Médicaux (DSM) a pu compter sur l'esprit de solidarité et la conscience professionnelle de son personnel !

Des collègues médicaux et paramédicaux volontaires sont venus prêter main forte aux équipes d'aptitude sécurité parisiennes croulant sous la charge.

À l'issue de plusieurs réunions avec la Direction, vos représentants **UNSA-Ferroviaire** ont demandé que l'engagement des volontaires soit reconnu, ainsi que la mise en place d'actions pour sortir de cette situation de tension.

L'UNSA-Ferroviaire a négocié et obtenu pour les personnels concernés :

- 15€/jour de renfort effectué, pour les paramédicaux parisiens,
- 40 €/jour pour les paramédicaux qui viennent de province en renfort sur l'IDF,
- 100 € pour les médecins (sans dépasser 5j de remplacement/mois), avec déplacements hors zone normale d'emploi, et hors déplacement intra-muros,
- que le calcul de la compensation soit rétroactif pour les renforts réalisés depuis septembre 2021.

La Direction accélère ses recrutements de personnel médical (9 réalisés depuis le début de l'année + 8 en cours). 17 recrutements infirmiers complémentaires ont été demandés et obtenus au niveau national pour 2022.

POUR L'UNSA-FERROVIAIRE, LES GRATIFICATIONS NE PEUVENT DEVENIR LA RÈGLE ET PRIVILÉGIE LES DISPOSITIONS PÉRENNES POUR RECONNAÎTRE ET VALORISER LES PERSONNELS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX.

PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOS CONTACTS UNSA-FERROVIAIRE

Agnès RIVOALLAN 06 16 74 03 23

Stéphanie LEGROS legros.s@unsa-ferroviaire.org

